

Antenne, Programmes, Supports **votez Cfdt !**

Suite au 1^{er} tour des élections, seules les **quatre organisations reconnues représentatives** pourront négocier l'avenir des salariés de France Télévisions : la **CFDT**, la CGT, FO et le SNJ.

L'avenir ne se construira pas sans la Cfdt.

Ne pas voter, c'est donner les clés de votre avenir à des représentants que vous n'aurez pas élus. Voter pour les candidat(e)s CFDT, c'est choisir des personnes de confiance et leur donner du poids afin d'influer sur les réformes.

Les stratégies à court terme et les réorganisations bâclées se font sur le dos des salariés. Réduction des effectifs, report de charge de travail, hiérarchisation à outrance des relations dans les services ou encore déshumanisation du travail sont les enjeux des prochaines années.

La Cfdt a prouvé qu'elle voit plus loin. En négociant des accords favorables aux salariés sur la **GPEPP** (gestion prévisionnelle des emplois) intégrant une réflexion sur les **emplois administratifs**, sur le **télétravail** pour faciliter la vie au travail en région parisienne, **une prime d'intéressement**, une **prime mobilité**, un **accord « salaires »** qui garantit à chacun un examen de sa situation salariale, etc... **Et lors de chaque négociation, la Cfdt s'est placée du point de vue des collectifs de travail, en privilégiant la transparence et l'équité entre salariés.**

Les nouveaux formats et les nouveaux usages constituent **une opportunité à saisir** dans le sens de la création mais ne doivent en aucun cas se faire au détriment de la qualité et dans le seul souci d'économies à réaliser. Tous les jours, techniciens et journalistes mesurent l'importance dans leur quotidien des services dits « supports » : sans vous, pas de frais de mission, pas de chauffage, pas de voitures, pas de programmes, pas de France télévisions !

Vous êtes essentiels et votre voix doit être entendue. La Cfdt veut vous représenter au CSE du siège, et défendre vos intérêts.

Au second tour*, Votez CFDT !

**Au second tour, il s'agit désormais d'élire les personnes qui vous représenteront au CSE.*

